



LE 2 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une soirée pour les enfants malades

Comme chaque année, le Père Noël du lundi et la troupe de théâtre la Pantomine, se retrouvent à la salle des fêtes afin d'organiser une soirée en faveur des enfants hospitalisés. Samedi, le président du Père Noël du lundi, Gérard Gagnière, était tout sourire : « Les bénéfices de cette soirée permettront de répondre favorablement aux souhaits des enfants hospitalisés, et du personnel médical de tous les hôpitaux de la Loire. Ce moment de franche gaieté pour le public amène un sourire sur les lèvres de nos petits malades, c'est notre récompense. »

www.leprogres.fr

LE 3 MAI 2016

Une retraite bien méritée pour Marc Combret

C'est en présence du maire Eric Lardon, d'élus, et des employés de la commune, que s'est tenue lundi, une réception en l'honneur de Marc Combret, qui s'en va faire jouer ses droits à la retraite. Toujours affecté au service de la voirie, Marc Combret a su gravir tous les échelons pour terminer sa carrière comme adjoint territorial principal de première classe. Alain Tholot adjoint au personnel, n'a pas manqué de retracer avec beaucoup d'humour et de détails savoureux la carrière de cet employé modèle, toujours souriant et prêt à rendre service. Et ce n'est pas sans émotion qu'il a reçu le tro-



■ Photo Daniel DE SIMONE

phée de la ville. Pour Marc Combret : « C'est passé très vite, j'ai travaillé dans de bonnes conditions et passé plus de temps avec mes collègues de travail qu'avec ma famille. Une nouvelle vie commence et je compte bien en profiter. »

LE 3 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ACTIVITÉ DE LOISIRS

Les classards ont vendu le muguet



■ De gauche à droite, Benoit, Maëva, Charly, Anthony (président) Guillaume, Ambre ont préparé les brins de muguet. Photo DR

Dimanche 1^{er} mai, les classards 98 ont perpétué la tradition avec la traditionnelle vente de muguet. Si la météo fraîche et pluvieuse a perturbé le bon déroulement de la manifestation, elle n'a en rien altéré l'enthousiasme des jeunes Marcellinois qui ont mis une belle ambiance dans les rues du village. Une manifestation qui sera suivie, le samedi 14 mai, par une vente de brioches et une participation

active à la fête patronale. À cette occasion, la chasse de Grézieux, fidèle à ses habitudes, offrira la soupe aux choux à nos jeunes Marcellinois. Enfin, un concours de pétanque, organisé à l'espace le Moulin avec la précieuse collaboration des responsables de la Boule des amis, se tiendra le samedi 28 mai, à partir de 14 heures.

PLUS D'INFO Au 06.17.53.15.27.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ INCENDIE

Classement de la commune au sein du massif forestier du Forez



■ Le Sud Forez est un secteur exposé au risque feux de forêts. Photo Blandine BAUDIER

Il y a un risque moyen à fort sur certains secteurs de la commune justifiant la mise en place de mesure de protection.

Lors du dernier conseil municipal les élus ont débattu sur les études menées par les services de l'État et l'Office national des forêts sur le risque d'incendie de forêt dans la Loire (sécheresse, hausse marquée des températures...).

L'objectif étant de mieux connaître le phénomène et appréhender les zones à risques

identifiées. Au regard de ces études, le Comité de pilotage du plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (CDPFCI) a notamment proposé de classer le Sud Forez comme secteur à risque.

50 ha ravagés en août 2009

Ces études ont mis en évidence un risque moyen à fort sur certains secteurs de la commune de Saint-Marcellin-en-Forez justifiant la mise en place de mesure de protection. Le maire, Eric Lardon, a rap-

pelé le violent incendie qui a ravagé 50 ha de forêt, mobilisé 500 pompiers et un avion bombardier d'eau en août 2009.

La procédure de classement conduite par le préfet ouvre la possibilité d'engager des actions et des moyens de prévention et de lutte avec la réalisation de pistes d'accès ou de réserves d'eau, et de servitudes de passage pour la création des dessertes et d'entretien. Ainsi que l'obligation pour les propriétaires d'habitation en zones boisées à risques de débroussailler ou tenir en état leurs terrains.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ESPACE DU MOULIN

Les Pucés annulées à cause de la météo

Dimanche dernier, le temps exécrable a contraint les responsables de l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (ASSEN) présidée par Guy Janin, d'annuler les Pucés marcellinoises 2016.

Cette manifestation dominicale qui durera jusqu'à la fin du mois de septembre est, devenue au fil des ans, une véritable institution dans le village et dans le milieu de la brocante.

En effet, chaque dimanche ce sont près de 1 000 visiteurs qui viennent chiner à l'espace le Moulin, à la recherche de l'objet insolite et nul doute que les exposants et les visiteurs seront encore nombreux dimanche 8 mai pour l'ouverture de cette nouvelle édition.



■ Comme chaque année, les exposants seront nombreux pour l'ouverture des Pucés marcellinoises. Photo Daniel DE SIMONE

Comme chaque année, un sens de circulation et des panneaux de signalisation ont été mis en place autour de l'espace le Moulin par la municipalité, qui compte sur le civisme des

automobilistes pour le respecter afin d'éviter les embouteillages aux abords du centre bourg.

INFOS Tél. 06.70.03.33.97.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un projet d'éveil culturel

Mercredi, à la médiathèque municipale, une conteuse est venue lire des histoires d'animaux aux enfants de 0 à 3 ans, gardés par des assistantes maternelles. Cette activité autour du livre a captivé nos tout-petits et conforté les élus sur la mise en place du projet d'éveil culturel. À l'heure actuelle, aucune activité n'est proposée aux très jeunes Marcellinois car la politique éducative mise en place dans le PEDT (projet éducatif territorial) débute à partir de 3 ans, âge correspondant à l'entrée en maternelle. Pour Dominique Rateau, spécialiste de la petite enfance : « Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur de développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette d'expressions émotives du jeune enfant. Elles facilitent l'intégration et la maîtrise progressives des émotions qui sont les premiers modes de relation et d'échange à l'environnement. » Des animations seront proposées de façon plus régulière tout au long de l'année, le mercredi matin, afin de ne toucher que les enfants non-scolarisés.



■ Une animation en direction des 0 à 3 ans.
Photo Daniel DE SIMONE

PLUS D'INFO Au 04.77.36.10.90.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

L'école de pêche affiche complet

L'école de pêche de la Gaule de la Mare, chère au président Yves Souvignet, affiche complet. Les dix places proposées aux jeunes de Saint-Marcellin-en-Forez et de Sury-le-Comtal ont été rapidement pourvues.

De la théorie à la pratique

Depuis quelques semaines, sous la houlette de Michaël Malosse, Christian Sapy et d'autres bénévoles de l'association, les jeunes (9 à 12 ans) s'initient à la pêche au coup. Une partie théorique comprenant sept séances en salle permet à nos jeunes pêcheurs



■ Remise des récompenses lors du concours promo jeunes.
Photo Daniel DE SIMONE

de se familiariser avec l'utilisation des cannes à pêche, celle des flotteurs, le choix des fils, des plombs, des hameçons et des appâts. Les cours pratiques se déroulent à l'étang Peillon avec une

mise en situation concrète. Le matériel est fourni par l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA).

INFOS Tél. 04. 77. 52. 94. 45.

28 ACTU FOREZ SUD

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ÉCOLE

Un plan de maîtrise sanitaire au restaurant scolaire



■ Yves Barrière cuisinier de la cantine scolaire avec le plan de maîtrise sanitaire. Photo Daniel DE SIMONE

Yves Barrière, cuisinier du restaurant scolaire, officie depuis plus de quinze ans au sein de l'école communale. Ses compétences et son savoir-faire sont reconnus auprès de tous et chaque jour ce sont plus de 200 plats qui sortent de ses fourneaux.

Un bilan très positif avec un respect des procédures

Au fil des ans, la réglementation et les pratiques sont devenues plus contraignantes. Aussi, le restaurant scolaire s'est doté d'un plan de maîtrise sanitaire (PMS) indispensable pour assurer l'hygiène et la sécurité alimentaire des repas par rapport aux dangers microbiologiques, physiques, chimiques et allergènes. C'est la société Abiolab Aspouan (laboratoire régional ac-

crédité Cofrac) qui a été choisie par la commune pour l'étude des pratiques faites au restaurant. Les résultats de cette étude font apparaître un bilan très positif avec un respect des procédures dans la préparation alimentaire aux conditions d'hygiène optimale.

Afin de respecter la réglementation, Yves Barrière et son adjointe, Hélène Giband, devront aussi suivre une formation de plusieurs jours sur le thème « l'hygiène alimentaire en restauration collective ». Le PMS a été remis vendredi en mairie en présence des acteurs du projet. Ce dossier obligatoire devra être tenu à jour. Il permettra de justifier du travail effectué auprès des services officiels de contrôle et notamment des services vétérinaires.

PLUS d'info au 04 77 36 10 90

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les Pucés marcellinoises sous le soleil



■ Yvette est venue de bonne heure. Photo Daniel DE SIMONE

C'était la foule des grands jours, dimanche matin, à l'espace le Moulin. Les Pucés marcellinoises ont une nouvelle fois fait le plein et les exposants n'ont pas failli à la tradition. Certains ont d'ailleurs dormi dans leur voiture pour être les mieux placés dès l'ouverture du site où les attendaient les responsables de l'ASSEN (Association pour la sauvegarde de l'environnement et de la nature), association qui gère ce marché depuis 1999. Toute la matinée, plusieurs centaines de visiteurs se sont promenés dans les allées, à la recherche d'un objet, d'un bibelot, d'un livre, d'un vieux 33 tours, ou d'un habit, le tout à des prix défiant toute concurrence. Une journée des plus satisfaisante pour les organisateurs, qui se poursuivra chaque dimanche (sauf le 15 mai pour cause de vogue) de 6 à 12 heures à l'espace du Moulin. Il est utile de préciser que la vente d'animaux ou de véhicules à moteur n'est pas autorisée.

PLUS d'info au 06.70.03.33.97 et 06.88.69.16.32.

LE 10 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ACTIVITÉ DE LOISIRS

La salle des fêtes rebaptisée salle Bernard-Rouby

Lors d'une récente réunion du conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité pour que la salle des fêtes porte le nom du regretté Bernard Rouby. Décédé en mars 2015, Bernard s'était fortement impliqué dans la vie de son village. Adjoint durant deux mandats, conseiller municipal, délégué titulaire à la communauté d'agglomération Loire Forez (Calf), membre du CCAS, il a également participé à de nombreuses réalisations dont : le centre aéré de la Ruche, la création du comité de jumelage avec la ville italienne de Marta, et bien sûr, la salle des fêtes. Dimanche, c'est en présence de son épouse Anne-Marie, de ses enfants



■ La famille de Bernard Rouby, le maire Eric Lardon et des élus, devant la salle qui porte son nom. Photo Daniel DE SIMONE

Philippe et Fabienne, de sa famille, du maire Eric Lardon, et de ses nombreux amis, que la plaque portant son nom a été dévoilée. Une cérémonie

empreinte d'émotions, où de nombreux élus, anciens et nouveaux, étaient présents, tout comme Gérard Laurent, ancien maire de la commune.

LE 11 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Concours de pêche à l'étang du Mas



■ Un concours où les jeunes sont bien représentés. Photo Daniel DE SIMONE

Comme chaque année, l'Amicale laïque organise un concours de pêche à l'étang du Mas ce samedi 14 mai avec les inscriptions à 7 heures, puis le début des parties à 8 heures. Les bénévoles peaufinent l'organisation de ce concours qui devrait, comme l'an dernier, réunir de nombreux amateurs de pêche. Un lâcher de truites sera effectué dans l'étang. La remise des lots s'effectuera vers 11 heures et tous les participants seront primés.

PRATIQUE Tarif adulte : 8 €; enfant (-15 ans) : 5 €. Buvette sur place. Plus d'Info au 04.77.52.90.43.

LE 12 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une soupe aux choux pour la fête patronale



■ Les chaudières vont rougir de plaisir pour la soupe de la Chasse de Grézieux. Photo Daniel DE SIMONE

À l'occasion de la fête patronale, les bénévoles de la Chasse de Grézieux, présidée par Denis Brouillet, organise une soupe aux choux sur la place Marguerite-Gonon. Une soupe qu'il conviendra de venir déguster de bonne heure car chaque année se sont plus de 200 assiettes qui sont servies aux amateurs avec la bonne humeur qui caractérise les bénévoles de la Chasse de Grézieux. Et comme les traditions ont la vie dure, la société offrira pour la circonstance la soupe aux jeunes classards 98.

INFOS Soupe aux choux dimanche 15 mai de 8 à 13 heures, place Marguerite-Gonon. Prix : 8 euros. Tél. 04.77.52.83.03.

SAINT-MARCELLIN
Exposition à l'école maternelle



■ Émeline, Mélissa, Candice et Bruno devant la grille de dessins. Photo Daniel DE SIMONE

Jeudi après la classe les enfants de l'école maternelle ont présenté à leurs parents une exposition des travaux réalisés en arts plastiques. Pendant deux mois, les 193 élèves de l'école ont travaillé sur différents thèmes, en prenant les œuvres d'un artiste ou d'un auteur comme support. Les instituteurs des sept classes de maternelle ont ensuite laissé libre cours à l'imagination débordante de nos chères petites têtes blondes qui ont fabriqué, collé, peint, découpé, modelé de très nombreux objets. Un travail sur le volume a été mis en application avec la confection d'un village africain, les pyramides d'Égypte, des masques, des bonhommes en argile, des arbres ou encore des fleurs. Une belle exposition qui fera date pour nos jeunes écoliers et pour leurs parents, pas peu fiers du travail et du résultat de leurs progénitures.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ URBANISME

Ilôt Aristide-Briand : des aménagements à venir pour plus de sécurité

Dans un souci de sécurité, la municipalité prévoit de modifier la circulation place du Docteur-Villard, la rue Aristide-Briand et une partie de la rue Carles-de-Mazenod.

Depuis la fin du mois de mars, la municipalité a fait changer le sens de circulation de l'îlot Aristide-Briand. Le but étant de sécuriser l'intersection de la route de Bonson avec la rue Aristide-Briand et le virage dangereux de la rue Carles-de-Mazenod au Colombier. Si le résultat escompté sur ces deux points donne satisfaction, par contre le plan dans son ensemble demande des aménagements.

Bientôt un plan de circulation à sens unique dans différentes rues

En effet, les risques d'accident ou d'accrochages persistent et la sécurité des piétons lors des arrêts des cars n'est pas optimale. Aussi, des modifications seront très prochainement apportées afin de mettre un



■ Un sens unique est prévu sur la place du Docteur Villard. Photo Daniel DE SIMONE

plan de circulation à sens unique qui concernera la place du Docteur-Villard, la rue Aristide-Briand et la partie Carles-de-Mazenod (de la sal-

le Aristide-Briand jusqu'au Colombier). Pour ce faire, des panneaux de signalisation, un marquage au sol, des balises de priorités seront mis

en place et les arrêts de bus seront déplacés sur le parking des services techniques pour un maximum de sécurité.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ BASKET

« C'est une grosse organisation et une belle satisfaction pour le club »

Margot Sylvestre, le SMBC (Saint-Marcellin Basket Club) accueille les finales départementales, c'est un sacré honneur...

« Oui. Nous organisons les finales de championnat D2 U17 et U20M. Samedi 21 mai à 18 heures, la finale U17 opposera la CTC Montbrison-Saint-Romain à Neulise. En U20, la seconde finale opposera la CTC Ondaine Roche au Coteau. C'est une grosse organisation et une belle satisfaction pour le club. Nous enchaînerons le samedi 28 mai, avec nos plateaux minibasket U9 et U11 à partir de 14 heures. »

Les féminines U17 et les U13 masculins s'offrent une finale...

« Oui, dimanche 29 mai, les U17F jouent leur finale de championnat D2 à Commenge-Vernay dans le Roannais. C'est loin, c'est tôt, mais les filles méritent vraiment les encouragements de tous nos licenciés. Quant aux U13M, ils joueront leur finale de D2 à Rozier-en-Donzy, le dimanche 12 juin. »



■ Margot Sylvestre, présidente du SMBC. Photo Daniel DE SIMONE

INFO L'assemblée générale aura lieu le 25 juin à 19 heures, à la salle Aristide-Briand.

www.leprogres.fr

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Travaux d'éclairage au lotissement du Mas



■ Changement de lanterne au lotissement du Mas.

Photo Daniel DE SIMONE

Les travaux concernant le remplacement des lanternes situées au lotissement du Mas ont débuté. Ils consistent à changer les ampoules de source à vapeur de mercure d'une puissance de 140 W, un matériel interdit à la commercialisation dans le cadre du Grenelle de l'environnement depuis avril 2015. Il a été convenu de la dépose de cinq points lumineux sur l'ensemble de l'opération, le reste du matériel étant remplacé par des lanternes led d'une puissance de 54 à 79 W. Dix-neuf lanternes vapeur de mercure sur poteau béton seront remplacées par dix-neuf lanternes led ainsi que cinquante-deux lampes BF sur mât de 3,5 m remplacées par quarante-sept lanternes led sur mât de 5 mètres. Le montant des travaux pour la commune s'élève à 56 072 euros.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Pose de nouveaux bacs à fleurs



■ Thierry Guillaume et Yann Maic ont fabriqué les bacs en bois. Photo Daniel DE SIMONE

Les services techniques ont revu les bacs à fleurs avant les plantations. Thierry Guillaume et Yann Maic se sont rendus sur le parvis de l'église, où les treillis en osier, usés et détériorés, ont été enlevés et remplacés par 4 bacs en bois traités. Après la découpe et l'assemblage, 3 bacs carrés et 1 bac rectangulaire ont été installés en lieu et place des anciens. Cette nouvelle configuration donne une vision harmonieuse en attendant les plantations qui seront composées de rosiers, de géraniums, de vivaces et de plantes tapissantes. La même opération a été conduite dans les jardins de l'école mixte 2 et de la rue de la Paix.

LE 23 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ARTISANAT D'ART

La ferronnerie AD Tech ouvre ses portes pour une semaine



■ Patrice Del Rosso et Christophe Brotier. Photo Daniel DE SIMONE

Le directeur de l'entreprise AD Tech, Patrice Del Rosso ne se doutait sûrement pas qu'en reprenant l'entreprise de ferronnerie de Francis Tarchier en 2004. Il en ferait aujourd'hui une référence en la matière. Car ici c'est bien d'art dont il est question ! Situé en bordure de la route de Bonson, sur la zone artisanale du Placier, ce fleuron de la ferronnerie d'art arbore fièrement son patronyme. Avec son employé Christophe Brotier, un ancien Compagnon du devoir possédant une expérience de très haut niveau, ils sont appelés pour restaurer des bâtiments anciens ou des monuments historiques, des grilles et des portails comme ceux du château de Saint-Bonnet-les-Oules.

Du sur-mesure

Cet indéniable savoir-faire leur permet de proposer à leur clientèle une gamme de produits aussi variée que des garde-corps, des escaliers, des rampes d'escaliers, des portails, du mobilier... Bien sûr toutes ces pièces

ont un coût, comme nous l'explique Patrice Del Rosso : « Tous nos produits sont faits sur mesure et fabriqués dans les règles de l'art, nous utilisons régulièrement la forge pour des travaux de rénovation. Le choix des matériaux utilisés, le savoir-faire et la finition apportés en font des pièces uniques de qualité exceptionnelle. » Passés maîtres dans l'art de la décoration et de la création, ils peuvent réaliser une table, un meuble, un tabouret, un portemanteau, en y incorporant des matières comme le cuir, le verre... Vous trouverez chez AD Tech des portails aluminium entièrement soudés garantie 15 ans, des automatismes, des volets roulants des portes de garage.

La société AD Tech organise une semaine portes ouvertes, du 23 au 28 mai inclus, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. Une visite qui permettra de découvrir les produits et le savoir-faire de l'entreprise avec à la clé de belles promotions.

CONTACT Tél. 04.77.52.82.57.

LE 24 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**Un joli concert avec les chorales
du centre d'animation musical**



■ **Les Anges'chantés avec Barbara Barnoud.**

Photo Daniel DE SIMONE

La chorale des adultes et celle des jeunes se sont retrouvées, samedi soir, à la salle Aristide-Briand pour un concert organisé par le Centre d'animation musical. C'est dans une salle bien remplie que la classe de chant et les Anges'chantés (chorale des jeunes), ont entonné des comptines, de la variété française et anglaise. La chorale Chœur à corps (adultes) a poursuivi par des standards de chansons internationales et plusieurs chants marins qui ont fait frissonner de plaisir un public conquis. Les adultes et les enfants se sont ensuite retrouvés pour un final grandiose, sous la direction de la talentueuse chef de chœur, Barbara Barnoud. Un joli récital qui a permis aux spectateurs de passer une agréable soirée musicale.

LE 25 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**Les questions à l'ordre du jour
du conseil municipal de jeudi soir**

La réunion du conseil municipal aura lieu jeudi 26 mai à 20 heures, à la salle Voûtée : 11, rue Carles-de-Mazenod. Les questions à l'ordre du jour ne seront pas très nombreuses. Il sera question de finances avec le tarif des services périscolaires, de créances éteintes, de régularisation de sortie d'actif (budget de la commune) et de décision modificative (budget de l'eau). On parlera d'intercommunalité avec le schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté le 29 mars 2016 (proposition n° 2 du schéma). De sécurité, avec la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne sur la commune ou encore de personnel communal, avec des modifications du tableau des emplois communaux. Décisions municipales, information et questions diverses compléteront l'ordre du jour de cette réunion.

www.leprogres.fr

Fin de saison chargée pour le Tennis club

Les cent dix licenciés du Tennis club marcellinois s'apprêtent à vivre une fin de saison palpitante avec l'organisation de plusieurs tournois.

Début des tournois le 28 mai

Les responsables du club ont, avec le président Richard Gronsfeld, peaufiné dans les moindres détails la mise en place de ces manifestations sportives qui débiteront par le tournoi des jeunes, du 28 mai au 12 juin.

Suivront le Trophée des familles (4 au 26 juin), un tournoi pour les 6-9 ans (18 juin) ainsi que le championnat par équipes seniors.

Yan Martos, entraîneur diplômé d'État, au club depuis 2009, propose également chaque mercredi et vendredi, des cours de fit tennis. Très en vogue, ces



■ Yan Martos avec le président Richard Gronsfeld.

Photo Daniel DE SIMONE

cours avec musique et raquette en main (mais sans balle), allient souplesse, déplacement, technique et vélocité. À noter également la présence de Gaston Gronsfeld à Rolland-Garros. Ce jeune licencié marcellinois a réussi avec brio la sélection, lui permettant d'être pendant

trois semaines, un des ramasseurs de balles du tournoi parisien.

Enfin, un stage d'été sera proposé la première semaine de juillet. Le repas du club, enfin, aura lieu le 24 juin.

RENSEIGNEMENTS Tél. 06.90.82.67.80.

www.leprogres.fr

Un réseau de bénévoles actifs au sein de l'ADMR



■ De gauche à droite : Mme Brindas (coordinatrice de secteur), Sartre (présidente), Jacques Forissier (trésorier) et Mme Calmard (administrateur fédéral). Photo Daniel DE SIMONE

Mardi soir, l'assemblée générale de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) présidée par Odette Sartre a été l'occasion de mettre en avant les points de réussite tel que le renouvellement de la certification Afnor pour l'année, certification relative à la qualité des services proposés aux clients. L'aide de 471 clients et l'embauche de nouveaux salariés, soit un effectif total de 43 salariés. Les services personnes âgées ou en situation de handicap, téléassistance Filien, qualité de vie (ménage, repassage), familles ou garde d'enfants sont effectués par du per-

sonnel formé et qualifié. Par ailleurs on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 730 bénévoles à s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. L'ADMR recherche également des correspondants locaux sur le territoire d'intervention de Saint-Marcellin-en-Forez. Ces personnes feront le relais entre l'association et la population.

CONTACT Tél. 04.77.52.08.63.

LE 29 MAI 2016

Le Père Noël du Lundi offre 40 orchidées aux pensionnaires des Bleuets

Vu 8 fois | Le 29/05/2016 à 05:00 | Réagir



■ Un cadeau offert par le Père Noël du Lundi et son président Gérard Gagnière (debout 2 e à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Saint-Marcellin-en-Forez

Les actions de l'association du Père Noël du Lundi, présidée par Gérard Gagnière, sont principalement ciblées en direction des enfants. D'ailleurs, les responsables viennent d'offrir 360 orchidées aux enfants hospitalisés qu'ils offriront à leur maman le jour de la fête des mères. Pourtant, une fois n'est pas coutume, ce sont les pensionnaires de la maison de retraite Les Bleuets, qui ont reçu, vendredi après-midi, la visite des bénévoles de l'association. À l'occasion de la fête des Mères, le Père Noël du Lundi a offert une magnifique orchidée à tous les résidents. Une délicate attention qui est allée droit au cœur des 40 pensionnaires, visiblement émues par ce geste. Pour le président Gérard Gagnière : « C'est un plaisir de venir ici à Saint-Marcellin-en-Forez. Nous avons beaucoup de respect pour nos aînés, on a beaucoup à apprendre d'eux. Pouvoir leur offrir ces quelques fleurs et partager un moment en leur compagnie est un réel plaisir ». Tout est dit.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ARTISANAT

Fabien Dru, sa baguette est la meilleure du département

Ce jeune boulanger marcellinois de 30 ans vient de remporter le concours 2016 de la meilleure baguette de tradition française de la Loire, devant quarante-deux concurrents.

Depuis quelques jours, Fabien Dru, patron de la boulangerie La Paline, à Saint-Marcellin-en-Forez, est pris dans un tourbillon médiatique auquel il ne s'attendait pas vraiment. Plus habitué à travailler dans son fournil que de répondre aux interviews, il passe actuellement plus de temps avec les médias qu'avec son épouse Aurélie. La rançon de la gloire serait-on tenté d'écrire...

En effet, ce jeune boulanger marcellinois de 30 ans vient de remporter le concours de la meilleure baguette de tradition française de la Loire, devant quarante-deux concurrents en lice. Un résultat à la hauteur de son investissement car Fabien a travaillé dur, sans relâche et avec abnégation pour



■ Une victoire qui se conjugue au pluriel et une jolie publicité pour la commune de Saint-Marcellin-en-Forez. Photo Daniel DE SIMONE

“ De toute façon pour être bon, il faut travailler avec les bons. C'est comme cela que l'on progresse... ”

Fabien Dru, artisan boulanger

arriver à ce niveau de perfection. L'an dernier, il s'était classé troisième de ce même concours et le fait d'avoir côtoyé les tout meilleurs boulangers du département l'a beaucoup aidé de son propre aveu. « De toute façon pour être bon, il faut travailler avec les bons, dit-il, cela fait grandir, on adapte, on change de procédé, on échange, c'est humainement et professionnellement très

enrichissant et c'est comme cela que l'on progresse. » Fabien Dru est un artisan au sens noble du terme qui possède en lui l'amour du travail bien fait.

Une victoire dédiée à sa femme, Aurélie

Il n'y a qu'à pousser la porte de sa boulangerie pour s'en rendre compte. Le visuel, les odeurs, les couleurs, l'agencement, tout est

soigneusement pensé, car ici, c'est du beau, du bon, du frais, du fait maison. Une victoire qu'il dédie à Aurélie, une épouse discrète, attentionnée, qui travaille avec lui au magasin.

Si ce résultat est avant tout une fierté personnelle, c'est également une jolie publicité pour la commune de Saint-Marcellin-en-Forez, qui peut s'enorgueillir de posséder parmi tous les artisans du village, un boulanger d'exception.

Le jour du concours : secret de fabrication

Le jour J, le soleil n'est pas encore levé mais Fabien Dru est déjà au travail. Pas de temps à perdre car il faut livrer avant 13 heures les trois baguettes nécessaires pour participer au concours de la meilleure baguette du département. Meticuleusement, avec des gestes maintes fois répétés, il va travailler, façonner, grigner son pain en respectant la taille et le poids imposés. Les procédés de fabrication, la qualité

de la farine, le degré de fermentation sont certes importants, mais rien ne remplace l'œil aguerri de ce professionnel qui ne se considère pas comme un perfectionniste mais plutôt comme un innovateur, un créateur.

« À l'annonce des résultats, dit-il, mon cœur battait la chamade. Finir premier en étant jugé par ses pairs est une immense fierté. Je vais continuer ainsi car l'identité de mes

pains me correspond tout à fait. J'aime innover, tester et la clientèle m'est fidèle. »

Insatiable homme de concours, Fabien Dru va s'inscrire l'an prochain pour le concours de la meilleure baguette Rhône-Alpes. Un nouveau défi à la mesure de son indéniable savoir-faire. Et si par bonheur, il était l'élu, sa joie n'en serait que plus décuplée et partagée avec Aurélie.

Estimer les dégats après le déluge devastateur

Deux jours après le passage de la grêle, Bonson, Sury, St-Marcellin et St-Just-Saint-Rambert partagent leurs plaies. Particuliers et professionnels ont été durement touchés. Les maires ont demandé le classement en catastrophe naturelle.

■ À Saint-Just-Saint-Rambert, 80 % des cultures maraichères sont détruites

Après la pluie catastrophique de samedi, les maraichers pontrembertois regardent avec amertume et tristesse leurs cultures anéanties. Dépités, épuisés, ils parcourent ensemble leurs parcelles. Pour Yves Réveillé, c'est un désastre, « 100 % de mes cultures sont détruites : salades, choux, tomates de terre ont été hachés menus. Eric et Laura Buisson ont perdu 250 000 salades sans compter les blettes et autres cultures. » C'est un coup dur pour l'économie.

■ À Saint-Marcellin, le lotissement Le Mas durement touché

Hier, les enfants de l'école maternelle ont pu être accueillis normalement. Eric Lardon, maire, craignait dimanche de devoir transférer les scolaires à la salle des fêtes. Finalement, une foudre électrique écarté, les enfants ont été répartis entre la salle d'éveil et la bibliothèque de l'école. Par contre, beaucoup de travaux lourds sont à prévoir au lotissement du

Mas où les habitations ont été victimes du ciel. Les chevrons ont été éjectés par la quantité de grêlons et rapidement l'eau s'est infiltrée sous les toitures. L'entreprise de matériel agricole Bergeron devra, elle aussi, refaire sa toiture.

■ À Bonson, de lourds dégâts

Au magasin Lidl, le préau s'est effondré, de nombreuses dalles du plafond sont tombées. Plus de la moitié des frigos sont bûchés car l'électricité a lâché. Le plafond du bar-tabac de la place de Bonson s'est écroulé, lui aussi. Thierry Touilloux, agriculteur, a perdu ses cultures de blé, d'orge et de céréales, mitraillées par la grêle. « Toutes les céréales ont été cassées, tout est foutu ! » L'entreprise Tolere forézienne a travaillé ce lundi en effectif réduit : 20 employés contre 80 d'habitude. Du chômage technique afin de pouvoir remettre en état l'usine pour une reouverture normale dès ce mardi.

■ À Sury-le-Comtal, les entreprises inondées

Deux entreprises Foréz Mat et SETS (Société forézienne de traitement de surface) ont été très touchées par les violents orages de grêle. Les bureaux ont été endommagés dans la société SETS, ce qui a empêché les salariés de travailler lundi. Pour l'entreprise Foréz Mat, le magasin a été inondé d'accès au public à cause du faux plafond détérioré. Le toit de l'habitation s'est, quant à lui, écroulé.

Marie-Anne Leca, Johanna Dimos, Nikolo Daussin, Fabien Perat



■ Les feuilles des arbres ont été hachées par la grêle. Photo Marie-Anne LECA



■ La terrasse de Lucien Bouthéon, à Saint-Marcellin, était encore, hier, recouverte de grêlons. Photo Marie-Anne LECA



■ Chez Henri et Denise Béal à Saint-Marcellin, le jardin est fichu. Photo Marie-Anne LECA



■ L'entreprise de matériel agricole Bergeron à l'heure du bilan. Photo Marie-Anne LECA



■ À Sury-le-Comtal, le faux plafond de l'enseigne Foréz Mat a été très endommagé. Photo Fabien PERAT



■ Les pommes de terre n'ont pas été épargnées par la violence de l'averse de grêle. Photo Nadie DAUSSIN CHARPANTIER

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ CONSEIL MUNICIPAL

Mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne



■ Une participation citoyenne, en collaboration étroite avec les élus, dont Eric Lardon (2^e à gauche), maire, l'État et la gendarmerie. Photo Daniel DE SIMONE

Jeudi, lors du conseil municipal, les élus ont approuvé à l'unanimité la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne entre l'État et la commune, par le biais d'un protocole.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué de plusieurs chaînes de vigilance structurées, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect dont les résidents seraient témoins. La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent des phénomènes de délinquance, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre. Un dispositif qui, rappelons-le, n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Schéma départemental de coopération intercommunale

En application de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, les conseils municipaux et l'organe délibérant de chaque communauté sont consultés. Ce schéma prévoit la fusion de la communauté d'agglomération Loire Forez, de la communauté de communes des Pays d'Astrée et de la communauté de communes des montagnes du Haut Forez et l'extension du périmètre aux 14 communes de la Communauté de communes du pays de Saint-Bonnet-le-Château. 88 communes et 105 485 habitants sont concernés par ce schéma. La minorité s'est abstenue ou a voté contre cette fusion, estimant, entre autres, ce redécoupage incohérent. À la majorité, le conseil municipal a donné un avis favorable sur ce nouveau schéma.

LE 5 MAI 2016

VIE RELIGIEUSE. Paroisse Saint-François-en-Forez. Pour l'Ascension : messes mercredi 4 mai à 10 heures à la Maison de retraite de la Loire (Saint-Just-Saint-Rambert) et à 18 h 30 à Saint-Cyprien ; jeudi 5 mai à 9 heures à Saint-Marcellin-en-Forez et Bonson, à 10 h 30 à Andrézieux et à Saint-Just. Messes dominicales : samedi 7 mai à 18 h 30 à Saint-Cyprien ; dimanche 8 mai à 9 heures à Bonson, à 10 h 30 à Saint-Rambert, Andrézieux et Sury-le-Comtal, à 11 heures à Chambles.
Paroisse Saint-Joseph des bords de Loire. Pour l'Ascension, messe jeudi 5 mai à 9 heures à Craintilleux. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le Pays disponible dans la commune



En février dernier, les Marcellinois avaient eu le plaisir de voir rouvrir le tabac-presse de la rue de la Libération. Ils peuvent également y trouver de nouveau *Le Pays Forez-Cœur de Loire* depuis la fin du mois d'avril. Nicolas Bertholon, qui a repris le fonds de commerce, est ouvert tous les jours de 7 heures à 12 h 30 et de 14 à 19 heures, sauf les jeudis et dimanches après-midi. Auparavant expert-comptable dans de grosses entreprises, il a créé une vitrine attrayante et réorganisé l'intérieur de l'établissement. Nicolas Bertholon a également diversifié l'offre : bonbons, petits articles de papeterie et livres sont proposés à côté des grilles de jeux et de la presse. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Un avis négatif au projet de Sira à Sury

Le conseil municipal s'est réuni mercredi 27 avril autour du maire, Antoine Lardon.

La demande de subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Course nature marcellinoise, bien qu'accordée, a soulevé un petit débat. Guy Janin et Sylvie Gibert, conseillers municipaux de l'opposition, s'étonnant qu'elle intervienne après la course du 19 mars dernier. Charlotte Deguin, adjointe aux affaires sociales et au tourisme, a dit considérer cette subvention

comme « événementielle plutôt qu'exceptionnelle ».

Les élus ont donné un avis négatif à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets dangereux dans un 6^e casier au lieu-dit L'Horme, à Sury-le-Comtal, par Sira (*lire notre édition du 28 avril*). Alain Tholot, adjoint municipal et membre de l'Asen (association de sauvegarde de l'environnement et de la nature), a rappelé qu'une membrane de protection avait dû être réparée en 2014 et qu'il n'y avait eu aucune commis-

sion de suivi en 2015.

Le classement au sein du massif forestier

Les élus ont approuvé à l'unanimité le classement de la commune au sein du massif forestier du Forez. Cela permettra d'obtenir un budget supplémentaire de l'État pour protéger la forêt de l'incendie avec des points d'eau, des chemins d'accès pour les pompiers et l'obligation faite aux propriétaires de débroussailler.

Plusieurs conventions ont été adoptées dont

l'une pour les chantiers éducatifs 2016 (680 heures pour vingt jeunes prioritairement en difficulté d'insertion sociale ou en échec scolaire) et une autre avec l'association nationale des chèques vacances pour permettre à des parents de régler l'accueil jeune avec ce moyen de paiement.

Le maire a conclu le conseil en faisant un appel à candidature pour le concours annuel de pétanque des élus qui aura lieu le 3 septembre 2016 à Saint-Cyr-les-Vignes. ■

La pluie n'arrête pas les classards 2016

Les classards marcellinois 2016 ne se sont pas laissés décourager par la météo maussade du dimanche 1^{er} mai. C'est dans la bonne humeur qu'ils s'étaient donné rendez-vous sur la place du marché pour vendre des brins de muguet.

Déjà rencontrés en vendeurs de crêpes en décembre 2015 pour la fête du village, ils prévoient



VENTE DE MUGUET. Les classards se connaissent depuis l'école primaire et auront 16 ans cette année.

d'autres manifestations pour récolter des fonds afin d'organiser un projet commun.

Ainsi, ils proposeront des brioches samedi 13 mai et un concours de pétanque, samedi 28 mai, à l'Espace du moulin. ■

MÉDIATHÈQUE. La médiathèque, située sur la place Sainte-Catherine, est fermée du jeudi 5 au dimanche 8 mai. ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'hommage appuyé à Bernard Rouby

La salle des fêtes a été rebaptisée salle Bernard-Rouby. Dimanche 8 mai, la plaque portant son nom a été découverte par le maire Éric Lardon, sous le regard ému de membres de sa famille, d'élus et d'anciens élus qui l'ont côtoyé, et de Marcellinois.

Trois mandats d' élu

Né à Saint-Marcellin-en-Forez en 1946, Bernard Rouby et décédé brutalement l'année dernière. De l'école primaire à sa carrière dans l'entreprise Thermal ceramics, il ne s'est jamais éloigné de « son » village. Homme fidèle, modeste, perfectionniste et engagé, il a honoré trois mandats d' élu. Adjoint de 1995 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014, il a été, selon les mots du maire, « un artisan du développement du village. C'est lui qui est notamment à l'origine de la rénovation de cette salle des fêtes. »

Toujours à l'écoute des autres, il était très impli-



PLAQUE DÉVOILÉE. Le maire avec les petits-enfants de Bernard Rouby, son épouse Anne-Marie, ses enfants Fabienne et Philippe, et les élus Alain Laurendon, Dino Ciniéri et Jean-François Chossy.

qué dans le monde associatif : Football club marcellinois, association

Saint-Vincent, CCAS, maison de retraite Les Bleuets, association Agir en Forez, comité de jumelage avec la ville italienne de Mart...

« Il connaissait chaque chemin »

Au terme de cette inauguration, c'est sa fille, Fabienne, qui a pris la parole car « maman est très émue ». Elle a rappelé l'humilité de son père face à la reconnaissance publique et son amour pour Saint-Marcellin. « Il con-

naissait chaque hameau, chaque chemin, et cela depuis qu'il était gamin et que, avec son frère jumeau, Raymond, il accompagnait son père dans sa tournée d'épicier. »

Elle a ensuite remercié Éric Lardon, le conseil municipal et « toutes les personnes qui ont participé à la collecte lors de ses obsèques. Les 980 euros ont été reversés à l'association Apprendre pas à pas qui s'engage auprès des enfants autistes. » ■



« Bernard était à l'origine de la rénovation de cette salle »

ÉRIC LARDON Maire.

Une fête patronale colorée



Comme tous les ans, la vogue s'est installée place Sainte-Catherine, et le village est devenu très animé grâce aux forains, mais aussi à la troupe Batucad'Jam. Telle une fanfare, elle a déambulé en costumes bigarrés dans les rues du centre-bourg avec ses percussions.

Le concours de vélos fleuris a également animé ce long week-end de Pentecôte. ■

ÉCLAIRAGE PUBLIC. Pour répondre aux réglementations et diminuer les coûts, les communes doivent avoir un candélabre pour sept habitants et supprimer les lampes vapeur de mercure, coûteuses, peu efficaces et polluantes. Cette mise aux normes, débutée par l'équipe de Michel Berger, est reprise par l'actuelle équipe municipale, conjointement avec les services de la Communauté d'agglomération Loire-Forez, en prenant en compte la sécurité des Marcellinois. ■

ADMR. L'assemblée générale du réseau associatif consacré à l'aide à la personne, a lieu vendredi 20 mai, à 18 h 30, salle Aristide-Briand. ■

LE 26 MAI 2016

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

COMMÉMORATION. Une cérémonie commémorative du centenaire de la bataille de Verdun aura lieu devant le monument aux Morts dimanche 29 mai à 18 h 30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur dans la cour de la mairie. ■

ATELIER JARDINAGE. Pour les enfants de 6 à 11 ans, mercredi 1^{er} juin de 15 à 17 h, à la bibliothèque municipale. Inscription obligatoire au 04.77.52.89.29. ■

CONSEIL MUNICIPAL. Rendez-vous jeudi 26 mai à 20 heures à la salle voûtée. ■